17 mai 2023

Communiqué de presse

Mixité sociale : une relance bienvenue après 6 ans perdus

Le Sgen-CFDT et la Fep-CFDT saluent l'effort du ministre de l'Education nationale pour tenter de relancer le chantier de la mixité sociale et scolaire. Il faut enfin agir pour atteindre l'objectif fixé par la loi de Refondation de 2013 de « veiller à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement ».

Les diverses mesures concernant les écoles et les établissements publics reprennent celles impulsées en 2015 sous le ministère Vallaud-Belkacem. Le portage par les recteurs a du sens puisqu'une politique efficace en faveur la déségrégation scolaire doit se décliner au plus près du terrain en lien avec les collectivités territoriales, la société civile organisée et les communautés éducatives. Pour autant elle ne pourra pas se substituer à la politique d'éducation prioritaire dont la carte n'a pas été revue elle non plus depuis 2015.

Quant aux mesures concernant les établissements privés sous contrat, elles sont non contraignantes et ne suffiront pas à accroître la diversité sociale des élèves.

Le Sgen-CFDT et la FEP-CFDT continuent de proposer que les dotations des établissements d'un bassin de formation, publics comme privés, soient modulées en fonction de l'écart par rapport à l'Indice de position sociale (IPS) moyen du territoire. Un tel système de bonus-malus inciterait les établissements à la mixité sociale et contrebalancerait les effets patents de l'évitement scolaire.